



Mon employeur actuel me demande les références de mes anciens employeurs.

Par **Angie 78**, le **30/12/2018 à 17:40**

Bonjour,

Je me permets de vous envoyer ce mail afin de vous demander un conseil s'il vous plaît.

Je travaille en tant qu'assistante de vie chez deux employeurs différents.

Avant de m'embaucher, l'un des employeurs m'a demandé les coordonnées de mon autre employeur ou j'étais déjà en poste.

Je lui ai donc fourni et il l'a appelé. Il a donc décidé de m'embaucher il y a un an au mois de décembre 2017.

Je lui ai également fourni les coordonnées d'une autre personne qui faisait partie de la direction d'un établissement ou j'exerçais une activité à mon compte.

Aujourd'hui, mon employeur me demande de lui communiquer les coordonnées de mes anciens employeurs m'écrivant que c'est pour mettre en place 2019.

Je vous avoue que moi-même je ne comprends pas ce qu'il veut dire.

Suis-je obligée de lui communiquer les coordonnées de mes anciens employeurs ?

Y a-t-il un article de loi qui m'oblige à le faire ou un article de loi qui lui interdit de me l'imposer ?

Je vous remercie par avance pour les réponses que vous pourrez m'apporter.

Bien cordialement

Angie